

Les pays suivants étaient présents :

1. Angola
2. Cameroun
3. Ghana
4. Djibouti
5. Ghana
6. Kenya
7. Lesotho
8. Madagascar
9. Mali
10. RCA
11. Soudan
12. Tchad
13. Togo
14. Tunisie

Résolution 1 : Le Cameroun doit d'être l'initiateur de la mise en route de l'organisation de l'association des ordres des vétérinaires de l'Afrique Centrale ;

Résolution 2 : L'Angola se propose aussi tout comme le Cameroun de mettre en route l'Association des ordres des vétérinaires de leur région ;

Résolution 3 : Scinder la région Afrique de l'ouest et Afrique centrale en deux régions Afrique de l'Ouest et Afrique centrale pour voir 5 régions avec un représentant dans l'exécutif ;

Résolution 4 : De compléter le bureau exécutif pour avoir les douze membres statutaires et à cet effet les personnes suivantes ont été soit désignées soit élus selon le cas :

Pour les Vice-présidents :

- Afrique Australe : Lesotho (Dr SEEISO TABITHA)
- Afrique Centrale : Cameroun (Dr Maurice MAKEK)
- Afrique de l'Est : Kenya (Christopher Wanger)
- Afrique de l'Ouest : Nigeria (Vivianne IWAR)

- Afrique du Nord : Mauritanie (Dr Moukhatar FALL)

Pour les Secrétaires Généraux

- Secrétaire Général : Dr TOUNKARA

Dr TOUNKARA est élu avec 7 voix pour, 1 voix nulle et 6 voix contres

- Secrétaire Général Adjoint : Tchad (Dr ZOUA DOMAI MBAI)
- Trésorier : (Soudan) Dr YASSER
- Trésorier Adjoint : (Libye) Dr OMAR TARHOUNI

Président : Dr FAOUZI KECHRID (TUNISIE)

Dr FAOUZI KECHRID est élu par Onze voix pour et deux voix contre

Président d'honneur : Dr KHALED EL HICHERI

- Pour les commissions techniques :

Le Comité Scientifique : Dr. Mamadou Kané

La Commission Santé et Production Animales : Dr KOUMANDA Fernand

La Commission de la Pharmacie Vétérinaire (Dr. Shéhabuddine Abdulhamid)

Résolution 5 : L'équipe mise en place à Yaoundé se doit de rendre compte au prochain congrès de l'association.